

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RECLAMES 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »		» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 26 Avril.

Les impressions sur les conséquences de la guerre en Orient sont très contradictoires. Les hommes sages et clairvoyants croient, en majorité, que l'Europe échappera à une conflagration à peu près générale; mais on trouve des pessimistes qui voient au contraire les choses sous les plus sombres couleurs. Nous reproduisons deux articles écrits à deux points de vue différents.

On lit dans la Gazette de France :

Jamais, les circonstances n'ont semblé plus favorables pour la réalisation des rêves de l'ambition moscovite. Napoléon III a fait disparaître les obstacles qui résultaient, pour la Russie, de l'ancien équilibre de l'Europe.

La France, qui, avec l'Angleterre, avait fermé aux armées russes, il y a vingt-deux ans, le chemin de Constantinople, est réduite par les effets du triomphe de la politique des grandes agglomérations à se tenir momentanément à l'écart. L'Allemagne unifiée paraît favoriser dans une certaine mesure, les plans du czar; l'Italie devenue, elle aussi, et par nos fautes, une grande puissance, est liée à l'Allemagne par la communauté d'origine. L'Autriche est obligée de compter avec le nouvel empire allemand et avec le royaume d'Italie. On serait donc tenté de croire que le sort de l'Orient est remis aujourd'hui d'une manière définitive, au jugement des batailles et que rien ne pourra conjurer désormais les conséquences des victoires que les généraux russes se flattent de remporter au delà du Danube.

Il y a lieu de penser toutefois que les choses ne marcheront pas avec la netteté que l'on est tenté de supposer. Les manœuvres diplomatiques si longues et si compliquées que la chancellerie russe a été dans la nécessité d'exécuter, pour tourner tous les obstacles qui pouvaient s'opposer à son intervention armée dans les affaires intérieures de l'empire ottoman, sont la preuve la plus décisive que les voies étaient difficiles et embarrassées. Même après les succès diplomatiques que sa souplesse toute orientale et l'inflexibilité des ministres de la Porte lui ont permis, il s'en faut de beaucoup, tout tend à le démontrer, qu'elle soit absolument maîtresse des destinées de l'empire ottoman, même si l'on suppose qu'elle sera, dès le premier jour et constamment victorieuse sur les champs de bataille.

Quelle que soit, en effet, la solidité du lien qui unit les trois empereurs, il y a des intérêts en jeu à la tension desquels il ne saurait toujours résister. L'Autriche ne peut pas rester indifférente à ce qui va s'accomplir en Turquie. L'émancipation complète ou partielle seulement des Slaves, sujets de la Porte, causerait, dans les pays de la couronne de Saint-Etienne, un ébranlement qui, en compromettant la domination des Ma-

gyars, pourrait entraîner une crise intérieure des plus graves. La conquête de la Bulgarie, ou, si l'on veut écarter cette idée de conquête, la création d'un Etat bulgare nominalelement libre, mais, en réalité, placé sous le protectorat du gouvernement de Saint-Petersbourg, atteindrait les intérêts de la Cisleithanie et de l'empire d'Allemagne qui ne peuvent admettre que le Danube, ce grand et indispensable débouché du commerce allemand, devienne jamais un fleuve russe.

Des annexions de territoire en Asie, ou la marche des armées russes sur Constantinople, amèneraient, suivant toutes probabilités, l'entrée en scène de l'Angleterre, qui tient à conserver les routes de l'Inde, et qui ne souffrira pas que, sans le bénéfice de sérieuses compensations, le pavillon russe accroisse son importance dans la Méditerranée.

La question, même au point où elle en est arrivée, est donc loin d'être simple, et l'on risquerait de se tromper cruellement si l'on supposait qu'elle se réduit à un conflit entre la Russie et la Turquie.

On peut craindre, sans qu'il soit nécessaire de se livrer à des suppositions forcées, que le trouble jeté en Europe par la déclaration de guerre n'entraîne, en de certaines éventualités, une conflagration générale. La complication des intérêts engagés dans la question d'Orient comporte logiquement cette extension du conflit turco-russe. Et il faut ajouter aux causes de perturbation qui semblent devoir surgir du froissement des intérêts celles que peuvent faire naître les combinaisons de la diplomatie et les calculs de la politique.

Nous ignorons toujours quel rôle a joué en réalité, la chancellerie de Berlin dans les difficultés orientales. Nous ignorons, à plus forte raison, quelles sont ses visées et ses espérances. Nous ne savons pas dans quelle mesure, à quel prix, sous quelles conditions le cabinet allemand a laissé le czar de Russie libre de son action envers la Turquie.

La paix européenne est donc loin d'être aussi assurée que certains journaux, qui prennent leurs désirs pour des certitudes, se plaisent à l'affirmer. Les causes de conflagration sont en réalité fort nombreuses. Il se peut, surtout si les Russes rencontrent une résistance plus sérieuse qu'ils ne semblent le supposer, que la guerre soit en effet localisée. Mais l'hypothèse contraire n'est pas moins probable. Tout dépend aujourd'hui de données inconnues et d'événements qui sont encore à venir. Aussi importe-t-il de ne pas s'abandonner à l'illusion; et devons-nous bien comprendre que du jour où le premier coup de canon aura retenti sur le Danube, la paix de l'Europe sera à la merci d'un incident.

La Liberté, au contraire, insiste sur l'accord des puissances dans le passé, ce qui serait un gage pour l'avenir, même peut-être pour le présent.

Comment la Turquie ne voit-elle pas que l'Angleterre est préoccupée, lassée du

rôle modérateur que les résistances accumulées et inattendues de la Sublime-Porte l'obligent à jouer devant l'Europe?

Il eût été cependant si facile aux hommes d'Etat ottomans d'épargner à des puissances amies d'aussi grands embarras!

Après avoir repoussé le « minimum irréductible » de la Conférence, ils rejettent avec une accumulation de critiques minutieuses le « protocole final » dans lequel ce minimum irréductible » était en réalité réduit, effacé, et en quelque sorte noyé.

Ils s'appuient, dans leur refus, sur l'expression des volontés inconscientes d'une Chambre novice, aussitôt prorogée que formée.

Ils relèvent dans les annexes de ce protocole des contradictions diverses. Elles n'échappaient à personne, mais elles étaient considérées par les bons esprits comme forcément inhérentes à une tentative diplomatique de cette nature, dernier essai pour rapprocher encore sur le terrain de la conciliation toutes les bonnes volontés.

De quel côté la bonne volonté a-t-elle fait défaut?

Est-ce du côté de la Russie qui, derrière quelques phrases dures et d'assez mauvaise humeur, s'engageait en définitive « à désarmer? »

N'est-ce pas plutôt du côté de la Porte, qui a étudié les questions depuis l'origine du débat, tantôt en se réclamant de traités que les auteurs du protocole avaient tous signés, tantôt en s'attachant ad litteram à des interprétations de textes?

Aujourd'hui encore, le sultan enverrait à Kicheneff un plénipotentiaire autorisé, un personnage — ainsi que l'ont fait de tous temps ses prédécesseurs, quand le czar visitait ses provinces du sud, — aujourd'hui le sultan reprendrait les traditions de prudence, de circonspection, de sympathie et conciliante déférence qui animaient ses prédécesseurs envers l'Europe, que cette seule démarche, à notre avis, changerait la face des choses!...

Croit-on par exemple à Dolma-Baghtché que cette mission spontanée serait blâmée à Londres? D'autre part, cet acte direct de souverain à souverain serait-il en rien contraire à la dignité de la Turquie?

Quels sont donc les conseils qui la retiennent, alors que son histoire est pleine de concessions autrement importantes, et qui n'étaient dictées, de bien s'en faut, ni par un aussi complet assentiment des puissances, ni par une aussi impérieuse nécessité.

Les négociations ouvertes depuis un an par la Russie avec les cabinets européens, ont été trop nombreuses et se sont produites trop à ciel ouvert pour qu'il soit permis à la Porte de présenter à l'Europe l'attitude actuelle du czar sous le jour d'une agression violente, résolue, répondant systématiquement à « la grande idée moscovite. »

Car, ne l'oublions pas, les puissances ont offert à la Turquie le moyen d'arrê-

ter la Russie en route. La Turquie n'avait qu'à l'accepter en leur confiant encore une fois le soin de ses intérêts.

Mais aujourd'hui la Turquie est devenue, paraît-il, « plus ottomane que les amis et alliés qui ont versé leur sang pour son intégrité. »

La Conférence a été repoussée. Le Protocole a été repoussé.

Ce sont là des entraînements dont la Sublime-Porte devrait se défendre et auxquels ne succombaient pas, il y a quelques années, ceux qui étaient chargés de ses fragiles destinées. Ce n'est pas en esquissant les premiers linéaments d'un régime constitutionnel — auquel est réfractaire la constitution même du milieu où l'on veut l'appliquer — qu'elle garantirait des intérêts que l'Europe ne peut laisser en péril.

Aussi, en présence de la guerre qui se prépare, les chancelleries neutres font-elles un retour sur un passé diplomatique couvert de débris de leurs efforts infructueux. Elles constatent que, « pour la première fois, » elles ont montré une entente complète, et que, « pour la première fois, » la Turquie a opposé à l'Occident chrétien tout entier un formel non possumus. Et elles demeurent frappées du caractère nouveau de cette politique en Orient.

L'impression sur elles est mauvaise, pénible.

Cependant elles laissent encore la route ouverte jusqu'à la dernière minute.

Elles disent : « C'est la guerre. » Mais cependant si la Turquie faisait un pas?...

Manifeste de l'Empereur de Russie.

Saint-Petersbourg, 24 avril.

Le manifeste de l'empereur rappelle l'intérêt qu'il a toujours porté au sort des chrétiens opprimés de la Turquie, intérêt partagé par la nation tout entière, qui est prête à faire pour eux de nouveaux sacrifices. Tout notre règne, continue l'empereur, atteste notre sollicitude constante pour la paix. Avant tout, nous avons eu pour but d'obtenir par des voies pacifiques l'amélioration de la situation des chrétiens d'Orient.

De concert avec les grandes puissances amies et alliées, nous avons fait pendant deux ans des efforts incessants pour amener la Porte à accomplir des réformes qui préservent de l'arbitraire des autorités locales, les chrétiens de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Bulgarie. L'accomplissement de ces réformes découlait absolument des engagements antérieurs solennellement contractés par la Porte envers l'Europe.

Les efforts diplomatiques faits en commun n'ont pas atteint le but proposé. La Porte est restée inébranlable dans son refus catégorique d'accorder toute garantie effective pour la sécurité des chrétiens et a repoussé les conclusions de la conférence de Constantinople.

C'est alors que nous avons proposé aux cabinets de rédiger un protocole spécial renfermant les conditions essentielles de la conférence, et d'inviter la porte à s'associer à cet acte international.

Mais notre attente ne s'est pas réalisée. La Porte n'a pas déferé au vœu unanime des puissances chrétiennes.

Ayant épuisé tous les efforts pacifiques, l'obstination hautaine de la Porte nous oblige à procéder par la voie coercitive.

Les sentiments d'équité et notre propre dignité nous le commandent.

Par son refus, la Turquie nous a mis dans la nécessité de recourir à la force des armes.

Convaincu de la justice de notre cause, confiant dans l'assistance de Dieu, nous faisons savoir à nos fidèles sujets qu'aujourd'hui est arrivé le moment que nous avons prévu, lorsque nous prononcâmes à Moscou les paroles auxquelles s'associa la Russie entière.

Nous avons exprimé l'intention d'agir indépendamment quand nous jugerions que l'honneur de la Russie l'exigerait.

Aujourd'hui, appelant la bénédiction de Dieu sur nos vaillantes armées, nous leur ordonnons de franchir la frontière turque.

Kichéniéff, 24 avril.

Signé : ALEXANDRE.

Circulaire Gortchakoff.

Saint-Petersbourg, 24 avril.

La circulaire adressée aux ambassadeurs russes à Berlin, Vienne, Paris, Londres et Rome paraît aujourd'hui. Elle est datée du 19 avril.

Elle constate que tous les moyens d'assurer une pacification durable en Turquie avec le concours des grandes puissances sont maintenant épuisés par suite de la résistance invincible de la Porte.

Le protocole était la dernière expression de la volonté collective de l'Europe; le cabinet impérial l'avait suggéré comme une tentative suprême de conciliation, la Porte y a répondu par un nouveau refus. Les cabinets avaient prévu le cas où la Porte ne remplirait pas les promesses faites et non celui où elle rejeterait les demandes de l'Europe.

La circulaire rappelle la déclaration de lord Derby, constatant que le protocole serait nul si le désarmement réciproque ne s'accomplissait pas.

Le refus de la Porte, les motifs qu'elle a invoqués, ne permettent plus d'espérer que la Porte témoigne quelque déférence pour l'Europe ou qu'elle donne quelques garanties pour l'application des réformes suggérées pour les chrétiens. En même temps ils rendent également impossibles la paix

avec le Monténégro, et le désarmement.

Il reste seulement l'alternative ou de laisser se prolonger une situation que les puissances ont considérée comme incompatible avec les intérêts de l'Europe, ou d'obtenir par coercition ce que les efforts unanimes des différents cabinets n'ont pas pu obtenir par la persuasion.

Aujourd'hui, l'empereur est résolu à entreprendre l'œuvre qu'il avait initiée les grandes puissances à poursuivre en commun. En conséquence, il a ordonné à ses armées de franchir la frontière turque. En assumant cette tâche, notre auguste maître remplit le devoir que lui impose l'intérêt de la Russie, dont le développement pacifique est entravé par les troubles permanents de l'Orient. Sa Majesté est convaincue qu'en agissant ainsi, elle répond en même temps aux sentiments et aux intérêts de l'Europe.

PROCLAMATION DU GRAND-DUC NICOLAS A LA POPULATION ROUMAINE.

Par ordre de Sa Majesté l'empereur, l'armée placée sous mes ordres et destinée à combattre les Turcs, entre aujourd'hui sur votre territoire. Plusieurs fois déjà la Roumanie a reçu avec joie les armées russes. — Je vous déclare que nous venons comme amis, voulant seulement votre bien. Nous espérons trouver dans votre nation les mêmes nobles sentiments que vos ancêtres ont manifestés aux armées russes dans les guerres que nous avons déjà faites contre les Turcs. Me conformant aux ordres de Sa Majesté mon frère, je crois de mon devoir de vous annoncer que le passage des armées russes sera de courte durée et qu'il ne doit vous inspirer aucune inquiétude, le gouvernement roumain étant considéré par nous comme un gouvernement ami. Je vous invite à vaquer à vos affaires ordinaires et à procurer à notre armée le moyen de pourvoir à tous ses besoins.

J'ai pris toutes les mesures nécessaires afin que la caisse militaire paie immédiatement tous les achats faits pour l'armée. — Vous devez connaître la discipline qui règne dans l'armée impériale: je suis certain qu'elle gardera son honneur intact, qu'elle ne troublera nullement votre tranquillité et qu'elle respectera vos lois, vos usages et vos propriétés.

Roumains! nos ancêtres ont versé leur sang pour votre liberté: je crois donc que nous avons le droit de demander votre concours pour l'armée qui va passer à travers votre pays, dans le seul but de secourir les malheureux chrétiens de la Turquie dont les infortunes ont éveillé la compassion de la Turquie et de l'Europe entière.

Dans la soirée d'avant hier une grave nouvelle est arrivée de Berlin à Paris. La dépêche suivante qui l'annonce a produit une vive et douloureuse impression; car dans la situation militaire ou les bonapartes ont mis la France (cette France autrefois si grande et si redoutée), il est bien humiliant pour nous de nous entendre reprocher de masser des troupes vers la frontière allemande. Nous ne le voulons pas, et, grâce à l'empire, nous ne le pouvons pas.

Berlin, 24 avril.

A la séance du Reichstag d'aujourd'hui, dans la partie du budget de la guerre renvoyée à la commission, le supplément de crédit demandé pour la création de 105 emplois nouveaux de capitaine d'infanterie a donné lieu à un débat prolongé.

Le maréchal de Moltke a insisté sur la nécessité de ce crédit, en faisant ressortir que lui aussi désirait la paix, mais que les circonstances ne permettaient pas de l'espérer. Bien au contraire, a-t-il dit, le temps ne semble pas éloigné où tous les gouvernements se verront obligés de réunir toutes leurs forces pour assurer leur propre existence.

Ce fait, a-t-il ajouté, provient de la malheureuse méfiance que les gouvernements nourrissent les uns à l'égard des autres. La France aussi a réalisé dans ces derniers temps de grandes choses pour sa défense nationale. Des forces considérables sont selon l'orateur, échelonnées entre Paris et la frontière allemande.

La France, s'il faut en croire M. de Moltke, fait tous les sacrifices possibles pour l'armée et trouve en cela l'approbation unanime du peuple.

La France est évidemment en avance sur l'Allemagne, en ce que ses cadres pour la guerre sont prêts dès l'état de paix. L'Allemagne ne saurait négliger de prendre des mesures analogues.

Le crédit en vue de la création de 105 emplois nouveaux de capitaine est adopté.

Ont voté contre, les membres du parti progressiste, le centre et les socialistes.

Espérons, avec les journaux de Paris, que M. de Moltke a voulu tout simplement peser sur le Parlement allemand pour faire voter un crédit, et que son discours ne cache point une menace.

CORRESPONDANCE

Versailles, 25 avril.

La question de la session d'automne continue à occuper la presse. La République française après avoir énuméré les questions dont la Chambre va avoir à s'occuper, déclare qu'il ne lui restera pas un temps suffisant pour examiner les budgets d'une façon véritablement sérieuse et en conclut que « quelque bonne volonté qu'on y mette, les chances qui restent d'échapper à la nécessité d'une session supplémentaire sont en somme assez faibles. »

D'après la Patrie, on aurait agité dans le conseil des ministres, qui a eu lieu ce matin à l'Élysée sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, la question de savoir si des poursuites seraient dirigées contre le journal la Lanterne, qui paraît notoirement inspiré et dirigé par M. Henri Rochefort.

La commission du budget a repris ses travaux, aujourd'hui à deux heures et demie au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Gambetta.

Le bruit court que les intransigeants ont l'intention d'interpeller le gouvernement sur la politique intérieure.

Il résulte des déclarations faites hier par les ministres italiens à la chambre des députés, que l'Italie est libre de tout engagement particulier en ce qui concerne la question d'Orient, que le gouvernement italien n'a nullement l'intention de prendre aucune mesure militaire, et qu'il ne prendrait pas des mesures de cette nature sans que le Parlement soit mis préalablement à même d'en délibérer.

L'empereur de Russie a enfin passé à Ughenti, la revue annoncée de l'armée du Sud. Il tombait une pluie glacée. Le Czar a harangué les troupes et a adressé une allocution à l'état-major, formé en cercle autour de lui.

Un télégramme de Cernovitz annonce que le premier détachement russe a passé aujourd'hui la frontière à Bertmak. Il se composait de 40 sapeurs conduits par un officier. Un autre détachement d'un millier d'hommes doit seulement entrer aujourd'hui.

Voilà donc la guerre commencée! Le manifeste de l'Empereur de Russie vient d'être publié. Vous le reproduirez sans doute plus loin.

Une dépêche de Bucharest confirme que

la Russie n'a fait aucune notification à la Roumanie relativement à l'entrée de l'armée Russe en Roumanie.

Elle ajoute qu'en présence de cet état de choses, le gouvernement Roumain a ordonné aux préfets des districts limitrophes de la Bessarabie de se déclarer hors d'état de satisfaire aux demandes des commandants de l'armée, n'ayant, à cet égard, aucune autorisation de leur gouvernement.

Elle confirme aussi l'ordre donné aux troupes roumaines de se retirer devant les troupes russes.

Nous devons redire, sans étonnement mais avec la même indignation, que l'organe des bonapartistes du Lot s'est plu à résumer en un seul mot toutes ses passions, toutes ses haines, toutes ses envies contre le Gouvernement issu de la volonté nationale librement exprimée sans parjure, sans guet-à-pens et sans coup d'État. Ce mot, que nous avons cité dans notre numéro de samedi, et qui montre tout ce qu'il y a de tristement odieux dans les bas-fonds du parti de l'invasion, le voici :

« LA FAMINE »

Nous sommes en proie à la famine. Entendez cela, honnêtes paysans sur qui l'empire voudrait bien continuer à jeter ses filets! Dites-nous franchement si vous mourez de faim... Les bonapartistes affirment que cela est positif, et ils l'impriment. Jugez, d'après cela, de la valeur des autres histoires qu'ils vous racontent.

Il se trouve donc en France un journal qui ose dire pour qualifier la situation actuelle: La famine! Il se trouve donc un parti qui accepte la publication de pareilles turpitudes! Il se trouve donc des hommes qui ne peuvent souffrir que notre malheureuse patrie, à force de résignation et de travail, se relève des quinze milliards de la Crimée, du Mexique, de l'Italie et de l'Allemagne, et se redresse après avoir été dépécée par l'empire à Strasbourg et à Metz!

Et c'est à Cahors que paraît ce journal. Comme la prospérité du Lot doit se ressentir d'une telle renommée!

LA FAMINE! Mais une fois en si bon chemin pourquoi ne pas ajouter: la peste et le déluge? Jamais parti écrasé n'a mieux confessé sa fureur impuissante.

Un fonctionnaire bonapartiste.

Un des côtés les plus caractéristiques et les plus tristement burlesques du tempérament bonapartiste, c'est la ténacité des fonctionnaires de ce parti pour se maintenir dans les places qu'ils doivent à d'aveugles complaisances ou à des connivences coupables. En toute occasion ils affichent de la manière la plus provoquante la haine et le mépris contre la République, mais ils n'en prétendent pas moins toucher son argent, malgré les hommes et les dieux. Dès qu'on fait mine de vouloir se passer de leurs services, ils éclatent en récriminations, ils se cramponnent à leur emploi, ils remplissent l'univers de leurs cris.

Il semble cependant que la dignité du caractère exigerait qu'on ne prétendît pas s'imposer à un gouvernement qu'on déteste, qu'on calomnie et dont on désire ouvertement la chute. Mais ces messieurs ne l'entendent pas ainsi, et quand ils sont obligés de plier bagages (ce qui arrive trop rarement), ils en appellent comiquement à la postérité et publient des espèces de

manifestes où ils donnent l'exemple du respect de l'autorité et de la hiérarchie en récriminant avec violence contre leurs supérieurs.

Voici un nouvel exemple de ces indécentes polémiques, qui n'ont que trop souvent déjà attiré l'attention.

Un des magistrats compris dans le dernier mouvement judiciaire, M. Debus, substitut du procureur de la République à Donkerque, était signalé depuis longtemps pour son hostilité contre le gouvernement légal, pour des intempérances de langage, commises journellement jusqu'au sein du parquet, etc. On usa de ménagements, on lui demanda sa démission, que naturellement il refusa. Enfin, au lieu de le révoquer, on poussa la condescendance jusqu'à se borner à le déplacer en l'envoyant au parquet de Sétif.

Un journal fait remarquer avec raison qu'un magistrat ou tout autre fonctionnaire qui aurait commis la même imprudence sous l'empire n'aurait pas été envoyé à Sétif, mais à Cayenne ou dans tout autre lieu de déportation.

M. Debus, ancien secrétaire de M. Pinard et qui se qualifie lui-même de familier des bonapartistes du Pas-de-Calais, déverse alors son dépit dans une longue diatribe adressée sous forme de lettre à M. le ministre de la justice. C'est comme un épisode des Plaideurs. Ce substitut veut requérir quand même, mais pas ailleurs qu'à Donkerque, et c'est pourquoi il jette sa démission aux pieds du ministre. Il accuse ses supérieurs de délation, et, au milieu de son flux d'injures, il en arrive à écrire que « M. Pelle-treau, procureur de la République à Donkerque, a voulu conquérir, au prix d'une de ces lâchetés qui lui sont familières, de nouveaux titres à l'avancement. »

Certes, l'honorable magistrat est bien au-dessus de telles insultes; mais il n'est pas sans intérêt de les signaler à l'opinion publique, qui les appréciera avec la sévérité et l'indignation qu'elles méritent.

(République française),

Le procès Cassagnac.

Les débats de l'affaire Cassagnac, qui se sont terminés par la condamnation du député du Gers à deux mois de prison et à 2,000 francs d'amende, ont présenté des détails instructifs, inusités.

C'était moins un procès qu'un duel, où le rédacteur en chef du Pays faisait tête à la fois à deux adversaires dont l'un, au moins, n'était pas là pour parer les coups. On a pu croire un moment que les rôles étaient renversés, que l'honorable procureur général était sur la sellette et que M. Paul de Cassagnac occupait le siège du ministère public. C'est l'accusé qui gourmandait, qui attaquait, qui interrogeait, qui dictait au parquet ses devoirs, lui indiquait les journaux à frapper, lui signalait les délits à réprimer... Et, séance tenante, après une suspension d'audience, M. de Cassagnac avait la satisfaction d'apprendre, de la bouche même du procureur général, qu'il allait être fait droit à ses réclamations, que de nouvelles poursuites et un troisième procès étaient intentés à un tiers qui n'était point en cause, à un journal républicain.

Chose étrange!... le Pays était poursuivi, et tout le monde, l'accusation comme la défense, n'a parlé, d'un bout à l'autre, que du journal le Radical!

On en conviendra, cette situation est au moins bizarre, et l'on ne s'attendait guère à voir le chef du parquet

de la Seine obligé de se justifier, de raconter sa vie politique, ses actes, d'expliquer comment et pourquoi, après avoir soutenu l'empire, il prononce aujourd'hui des réquisitoires au nom de la République. Et nous demandons si, quand viendra le troisième procès du Radical, il nous sera donné d'assister au même phénomène, et de voir le gérant de ce journal, ou son rédacteur demander des comptes à la justice au lieu d'en rendre, accuser au lieu de se défendre.

(France).

INFORMATIONS

L'Exposition Universelle de 1878

Un chiffre entre autres permettra de juger de l'empressement patriotique des industriels français pour l'Exposition de 1878, 14,000 mètres carrés, dans l'intérieur du Palais du Champ-de-Mars, avaient été mis à la disposition des dix-neuf classes qui composent le sixième groupe: Outillage et procédés des industries mécaniques. C'était beaucoup plus qu'en 1867. Aujourd'hui cependant les demandes des exposants s'élèvent à 70,000 mètres carrés.

La construction d'annexes devient indispensable, car les adhésions ont tellement dépassé toute attente qu'elles ne sont pas sans causer quelque embarras aux organisateurs de l'Exposition. Le fait n'est pas particulier, d'ailleurs, aux exposants français: depuis que chacune des puissances qui ont accepté l'invitation pacifique et cordiale de la France a reçu la notification des espaces qui lui étaient alloués dans la moitié du Palais qui borde l'avenue Solfren, le commissaire général se trouve chaque jour en présence de demandes d'augmentations nouvelles, c'est-à-dire en présence du problème qui consisterait à diviser un mètre en cent parties de cinq centimètres chacune.

Les Anglais, en gens pratiques, ont en même temps reconnu et l'impossibilité d'agrandir le Champ-de-Mars et celle de faire tenir dans l'espace qui leur était alloué tous leurs exposants. Ils se sont décidés à recourir aux annexes et à couvrir de constructions légères tout l'espace que leur président, S. A. R. le prince de Galles, a pu se faire excéder dans les parcs. Cet exemple va être suivi par d'autres nations.

Les travaux du palais Trocadéro seront complètement terminés à la fin d'octobre. 80,000 mètres cubes de terre végétale sont apportés au Champ-de-Mars et au Trocadéro pour l'arrangement des parcs et jardins qui resteront ouverts le soir.

Pour la section française, la force motrice destinée à mettre en mouvement les machines contenues dans la grande galerie de 700 mètres de long sur 35 de large et dans la petite galerie parallèle destinée aux machines moins grandes, sera alimentée par cinq centres de chaudières établis le long de l'avenue Labourdonnaye. Ces chaudières serviront onze machines motrices de la force nominale de 500 chevaux.

Les galeries de machines des nations étrangères nécessiteront une force motrice au moins égale.

Le service des eaux constitué par 10 kilomètres de conduits et alimenté par une pompe à vapeur spéciale est prêt. Le corps des pompiers étudie le meilleur système pour prévenir tout danger d'incendie.

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT.

SESSION D'AVRIL.

Présidence de M. Roques.

Séance du 10 avril.

(Suite).

M. Pradines, au nom de la commission des vœux, propose : 1° qu'un établissement postal soit créé à Concois;

2° Conversion en recette de plein exercice l'établissement de facteur boîtier existant à Duravel;

3° Que tous les débitants de tabac, sans exception, soient tenus de vendre du papier timbré de toute dimension;

4° Que les communes de Montcuq, Lebreil, Saint-Daunès, Saint-Pantaléon et Varsaire soient autorisées à planter du tabac;

5° Que 1° les prix auxquels l'administration paie les tabacs des planteurs soient augmentés; 2° que les planteurs soient autorisés à cultiver des porte-graines; 3° que le taux du déchet à allouer pour pertes éprouvées entre l'époque de la cueillette et celle de la mise en manège soit ramené à 2 0/10; 4° que les experts des planteurs qui siègent dans la Commission d'achats soient nommés par le préfet sur une liste présentée par le Conseil général.

— Adopté.

M. Pradines donne ensuite lecture au Conseil général d'une lettre de M. le Directeur général des postes, au sujet de la création d'un courrier de Vayrac à Saint-Denis pour le train de neuf heures 30 du soir.

M. de Lamaze émet le vœu de créer un bureau de poste à Lauzès. — Adopté.

M. de Gozon propose d'approuver la demande de la municipalité de Cahors, tendant à la prorogation, pour cinq années, des tarifs de l'octroi de cette ville, et à l'augmentation de certains articles non imposés dans le tarif. — Adopté.

Le même rapporteur propose d'augmenter les indemnités aux médecins vaccinateurs et d'accorder une prime aux mères des enfants laissés pour vacciner.

Séance du 11 avril.

DÉMOLITIONS DE LA PRÉFECTURE.

Rapport de la Commission spéciale chargée d'informer sur la pétition d'un grand nombre d'ouvriers et patrons.

Après avoir exposé comment 27 signataires dénonçaient à M. le Préfet certains abus qui leur paraissaient s'être commis dans la vente des matériaux provenant des démolitions de la préfecture, M. Mayzen rapporteur de la Commission d'enquête conclut ainsi :

« M. Guillaume Calvet entrepreneur de travaux publics à Cahors et dont la moralité et l'honorabilité sont connues de tous, a dit que le prix de ces ventes, s'était élevé à douze cents quarante francs, qui avaient été exclusivement encaissés par lui. Que sur cette somme, il avait payé pour mémoires approuvés et acquittés celle de onze cent vingt-sept francs pour travaux exécutés à la chambre jaune et à la salle à manger; qu'il lui restait en caisse 112 fr., qu'il croyait impossible qu'on eut pu distraire des fonds, que l'architecte était étranger à toutes ces ventes. L'architecte entendu a confirmé ces dires et nous a déclaré qu'il estimait à 80 francs environ la valeur des matériaux de pierres de taille déposés dans les rues avoisinant la préfecture, enlevés nuitamment par des personnes inconnues. »

En présence de ces résultats négatifs la Commission propose au Conseil général de passer à l'ordre du jour.

(A suivre).

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

Séance du 16 avril 1877.

Extrait du procès-verbal.

Présidence de M. Valette.

M. L. Combarieu, secrétaire général, dépose les publications de diverses Sociétés, dépouille la correspondance

et remet diverses pièces de monnaie offertes par M. Rozières, employé à la Préfecture.

M. Beurville, directeur de la 40^e circonscription pénitentiaire est admis membre correspondant.

M. St-Hilaire rend compte de ses impressions sur la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne.

M. Calmon présente une épreuve d'un plan de Cahors, lithographié par M. Castanet avec sa collaboration. Il dit que le tirage de ce plan serait retardé si l'on pouvait espérer y porter, à bref délai, les dénominations que la Société se propose de présenter à l'acceptation de la Municipalité. On répond que la commission nommée par la Société aura très-prochainement terminé son travail.

M. Malinowski signale dans la brochure de M. Mouleng, intitulée *Monuments historiques du Tarn-et-Garonne*, un chapitre duquel il résulte que l'édifice de Cahors appelé *Château du Roi*, appartenait au comte de Toulouse et non au seigneur de Montpezat.

L'inscription des candidats aux écoles d'arts-et-métiers doit être faite trois mois avant l'époque fixée pour les examens qui ont lieu chaque année au commencement d'août.

En conséquence, les demandes d'admission pour le concours de 1877 devront être adressées, par écrit, au préfet du département où la famille est domiciliée, avant le 1^{er} mai prochain.

M. Dusselle, licencié ès-lettres, professeur de langues et littérature française au collège du Cluny, est chargé de cours de troisième au Lycée de Cahors, en remplacement de M. Autié, appelé à Angoulême.

INSTRUCTION DANS LES PRISONS.

M. le ministre de l'intérieur a pris une mesure dont nous ne saurions trop louer.

Une classe a été établie dans les prisons.

Une heure et demie de leçon est donnée chaque jour, aux prisonniers qui ne savent ni lire, ni écrire.

Ces cours ont commencé depuis une douzaine de jours à Cahors.

M. Conti, professeur au Lycée, en a été chargé.

Il fait sa classe, ayant à sa disposition un gardien qui surveille les détenus.

Ce professeur, apprenons-nous, n'a qu'à se louer de la tenue de ses élèves, et il ne doute pas des bons résultats de la mesure ministérielle, au point de vue de la moralisation de ces malheureux.

La femme E. descendit lundi dans son écurie, faubourg St-Georges, pour brider son âne. La bête fit mine de le mordre au bras, celle-ci le prit résolument aux naseaux pour lui passer le mors entre les mâchoires. La bête rendue furieuse, se dressant sur ses jambes de derrière, se laissa tomber sur la femme E... et l'ayant terrassée il la mordit au visage.

A ses cris désespérés, des secours arrivèrent; mais il était trop tard, la femme E... avait été horriblement mutilée et laissée dans un état pitoyable.

Le docteur Clary, appelé aussitôt, a donné les premiers soins à la femme E..., dont les blessures très graves, inspirent quelque inquiétude.

L'erreur commise lors du tirage au sort de la classe de 1876, dans le canon du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), vient d'être réparée par le

ministre de la guerre dans la mesure du possible.

Voici, d'après le *Journal de Lot-et-Garonne*, un extrait de la dépêche ministérielle adressée à ce sujet au préfet de Lot-et-Garonne :

« Monsieur le préfet,

» Les dix jeunes gens qui, n'ayant pas trouvé de numéros à l'appel de leur nom, ont été, conformément à l'article 45 de la loi du 27 juillet 1872, portés sur la liste du tirage avec des numéros supplémentaires, se trouveront inscrits dans la 2^e partie du contingent, sans concourir à la division proportionnelle qui devra s'effectuer d'après le chiffre réel (49) des numéros déposés dans l'urne.

» J'invite M. le général commandant le 47^e corps d'armée à donner des ordres en conséquence. »

Cette solution est excellente, et nous tenons à dire que l'erreur n'était point due au sous-préfet de Marmande, notre compatriote, mais à l'un de ses subordonnés. Ajoutons que l'opinion publique accueillera chez nous avec faveur toute mesure réparatrice.

Le tribunal correctionnel de Bordeaux a rendu, lundi, dans l'affaire des vins fuschinés, poursuivie contre M. Goupil, directeur de la Société générale des vins du Midi, à Béziers, un jugement très fortement motivé.

La circonstance aggravante de mélange nuisible à la santé a été écartée. M. Goupil s'est entendu condamner à 500 fr. d'amende et aux frais d'insertion du jugement dans la *Gironde*, le *Messager du Midi*, le *Droit* et la *Gazette des Tribunaux*.

PRODUCTION DES CÉRÉALES ET DES POMMES DE TERRE EN 1876.

Le *Journal officiel* publie aujourd'hui un relevé de la production des céréales et des pommes de terre en France pendant l'année 1876. Il ressort de ce travail que les départements suivants ont fourni pendant cette période le plus de froment :

Le Nord, 3,109,917 hectolitres; le Pas-de-Calais, 2,871,213; l'Eure-et-Loir, 2,527,773; le Maine-et-Loire, 2,380,000; la Vendée, 2,200,000; l'Eure, 2,110,000; l'Aisne, 2 millions.

Les départements d'une production moyenne sont : le Tarn-et-Garonne, 1,100,000; la Mayenne, 1,091,000; le Loir-et-Cher, 1 million 3,000; la Charente, 1,000,964.

Les départements ayant le moins produit sont : la Creuse, 99,218; la Lozère, 91,125; le Cantal, 69,740.

Si l'on examine le rendement par hectare on trouve que le département de Seine-et-Oise a donné 25 hectolitres par hectares; le Nord, 22 hec. 82; la Loire-Inférieure, 22 hec. 02; le Var, 8 hec. 80; les Hautes-Pyrénées, 6 hec. Pour l'avoine, le Nord a donné 3,276,207; l'Aisne, 3,173,000; la Somme, 3,151,320; la Seine-et-Marne, 3,139,000. Les départements moyens sont : le Finistère, 1,561,856; le Loir-et-Cher, 1,319,106; le Pas-de-Calais, 1,292,000. Les départements de la dernière catégorie sont : l'Isère, 37,568; la Corse ne produit pas d'avoine. Les Hautes-Pyrénées donnent un rendement de 64 hectolitres 50 par hectare; l'Indre 8 hectolitres.

Pour les pommes de terre, les départements les plus forts sont celui des Vosges, 6,405,000 hectolitres; la Meurthe-et-Moselle, 3,353,487; et les Alpes-Maritimes, 50,000. Dans les Vosges, on a récolté 170 hectolitres par hectare; dans le Doubs, 160 et dans la Vendée 17. Le Nord n'entre en ligne de compte que parmi les dé-

partements moyens, une partie de sa culture étant employée à la production de la betterave.

Théâtre de Cahors.

Spectacle de Jeudi, 26 avril.

Au bénéfice de M. PIGOT.

Les Trois Epiciers,
Vaudeville en 3 actes, par MM. Lockroy et A. Borgeois.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'empereur d'Allemagne vient de conférer le grand cordon de l'ordre de la Couronne royale de Prusse à M. le général marquis d'Abzac, qui avait été envoyé par le président de la République pour féliciter Sa Majesté à l'occasion du 80^e anniversaire de sa naissance.

Versailles, 25 avril.

Dans sa séance d'hier, le conseil municipal de Paris a voté une somme de 20,000 fr. destinée aux frais de voyage de ses délégués qui doivent aller à Londres étudier les chemins de fer suburbains.

Aujourd'hui est venue en cassation devant la chambre correctionnelle l'appel de M. Paul de Cassagnac. Dès le début M^e Lachaud a déclaré que ses clients MM. de Cassagnac et Piel se désistaient de leurs deux appels incidents et maintenaient seulement l'appel sur le fond.

Après le résumé de l'affaire par le rapporteur, la plaidoirie de M^e Lachaud et la réplique du ministère public, la cour a confirmé le jugement du tribunal de police correctionnelle, mais en stipulant que la peine de l'emprisonnement se confondra avec celle prononcée par la cour d'assises.

Il y avait peu de monde.

Versailles, 25 avril, soir.

On croit savoir à Constantinople que la flotte anglaise va se rendre devant cette ville.

Un régiment de cosaques a occupé Galatz hier, à une heure de l'après-midi.

Un télégramme de Constantinople en date d'aujourd'hui, annonce que la Porte a envoyé hier soir, à tous ses ambassadeurs auprès des grandes puissances, une très longue circulaire qui répond au manifeste russe. Ce document établit que la Turquie n'a adressé aucune provocation à la Russie; rappelle tous les efforts qu'elle a faits pour améliorer le sort des chrétiens et donner satisfaction aux demandes des puissances, et ne pouvant comprendre l'attaque de la Russie invoque le traité de Paris et fait appel à la médiation des puissances garantes.

Les journaux anglais accentuent aujourd'hui l'attitude hostile de la Russie. Le *Times* dit que la Russie n'a plus aucun droit de parler au nom de l'Europe, et que de plus elle n'a pas donné aux puissances, les assurances que celles-ci avaient le droit d'attendre d'elle. Le Czar a commis une grave erreur en omettant de s'engager à ne s'emparer, en aucun cas, d'une portion quelconque du territoire turc. Il ne saurait se plaindre si le monde tire une conclusion défavorable du silence gardé à ce sujet par le manifeste. La circulaire trahit une précipitation qui ne saurait être trop sévèrement critiquée.

Le *Morning-Post* considère la manière d'agir de la Russie comme une attaque directe contre l'Angleterre et les intérêts anglais. Le gouvernement anglais peut bien s'arrêter un moment avant de prendre part à la lutte, mais la Russie trouvera devant elle une hostilité déclarée de l'opinion publique en

Angleterre.

On parle de coups de fusils qui auraient été échangés entre les Turcs et les Russes sur la frontière d'Asie, mais cette nouvelle demande confirmation.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 26 avril, 3 h. 5 soir.

Divers bruits de médiation dans la question orientale ont circulé hier soir. Il est certain que la Turquie a demandé l'intervention diplomatique des puissances conformément au traité de Paris; mais cette résolution a été trop tardive.

Les armées russes avancent rapidement en Roumanie et surtout en Asie-Mineure. Elles sont en marche sur deux colonnes vers Batoum et Kars.

Un combat a eu lieu sur la frontière d'Asie.

On dit que l'Autriche va occuper la Bosnie et l'Herzégovine avec douze mille hommes, mais pour le moment cette nouvelle est erronée.

Le ministre anglais Stafford Northcote a prononcé hier dans un banquet, à Londres, un discours disant que le gouvernement n'envisage pas la situation d'un cœur léger, mais avec une grande inquiétude.

Les journaux de Paris attachent une grande importance au discours de M. de Moltke.

Bourse de Paris

Cours du 26 Avril.

Rente 3 p. %..... 66.80
— 4 1/2 p. %..... 95.00
— 5 p. %..... 103.15

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 25 Avril	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.175 »	3.200 »
Credit foncier.....	565 »	570 »
Orléans-Actions ...	997 50	1.005 »
Orléans-Obligations.	320 »	327 »
Suez.....	570 »	587 50
Italien 5 %.....	63 30	64 50

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 43 (24 avril).

Le Père Hyacinthe Loyson, par M. Ch. Bigot. — Le respect de la vérité, par le Père Hyacinthe Loyson. Les maximes politiques de Guichardin, par M. Abel Desjardins. — Notes et impressions, par N***.

— La semaine politique.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.

TROISIÈME ANNÉE.

LA VIE DOMESTIQUE

revue de toute la famille

Dirigée par M. Henry Bellaire

Bureau 71, rue des Saints-Pères, Paris.

La *Vie Domestique* est la publication de famille la plus complète de notre époque, elle paraît tous les quinze jours en une belle livraison avec gravures, traitant de : Littérature, Hygiène, Modes avec patrons, Romans, Amusements en famille, Jeux d'esprit, Problèmes d'échecs, de Dames, de Cartes, de Dominos, Rébus, Charades, Enigmes, Logoglyphes, etc.

Un an : pour la France et l'Algérie, 10 fr.

Etranger, 11 fr. 50.

Nombreuses primes.

QUATRIÈME ANNÉE.

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

ILLUSTRÉ

Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolescence

Directeur scientifique : le D^r S.-E. Maurin

Président de la Société protectrice de l'enfance de Marseille.

Directeur littéraire et fondateur :

Henry Bellaire

Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.

Abonnements, 7 fr., Étranger, 8 fr. 50

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir à la 4^e page les prix avantageux offerts par la maison des **Phares de la Bastille**, à Paris, qui expédie en Province les nouveautés de la saison.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton,

AUX PHARES DE LA BASTILLE

On expédie en province après avoir reçu mandat-poste, ou contre remboursement.
Expédition franco à partir de 50 fr. pour toute la France, et l'ALSACE-LORRAINE.

5 et 7, place de la Bastille; — 213 et 215, rue Saint-Antoine et 2 et 4, Petite-Rue-Saint-Antoine

PARIS

Donner la grosseur de poitrine sous les bras, la grosseur de ceinture et la longueur d'entre-jambes. Même mesure pour jeunes gens. Pour enfants, indiquer l'âge.

GRANDE MISE EN VENTE A PARTIR DE CE JOUR

Tout le monde sait aujourd'hui que des Vêtements sont vendus par certaines Maisons à des prix dérisoires de *bon marché*, mais il est également reconnu que malgré leur bas prix, ces articles sont encore *beaucoup trop chers*, parce qu'ils ne font pas d'usage. — Aussi, les propriétaires des **PHARES DE**

LA BASTILLE ont-ils résolu, dès la création de leur Maison, d'exclure d'une façon absolue toutes les qualités inférieures; celles-ci ne pouvant jamais satisfaire l'acheteur: c'est ce qui leur a valu leur réputation universelle comme Maison de Confiance.

APERÇU DE QUELQUES PRIX DANS LES DIVERSES SÉRIES MISES EN VENTE :

MARIAGE HABILLEMENT complet de Cérémonie en drap noir fin.	Redingote... 47' Pantalon... 40' Gilet..... 5'	LE PHARE HABILLEMENT complet, drap uni, extra solide.	Jaquette 27' Pantalon 41' Gilet..... 7'	L'IRLANDAIS VÊTEMENT complet en pur fil Écru, extra solide.	Veston... 5' Pantalon 3' Gilet... 2'	1^{RE} COMMUNION VÊTEMENT complet, tout en drap noir fin.	Veston (LE TOUT) Pantalon (LE TOUT) Gilet	14'
LE SUCCÈS SUPERBE HABILLEMENT en drap nouveautés d'Elbeuf.	Paletot... 12' Pantalon... 9' Gilet..... 5'	L'INUSABLE MAGNIFIQUE PARDESSUS élégant, toutes nuances.	Modèle EXCLUSIF PHARES 18'	LE POPULAIRE COSTUME complet, nouveautés pour Jeunes Gens de 13 à 19 ans.	Paletot 12' Pantalon 9' Gilet... 5'	26'	LE MIGNON COSTUME Complet, tout en drap nouveautés d'Elbeuf.	Pour ENFANTS DE 3 à 8 ANS 12'
PARDESSUS riche nouveauté angl. et franç.	25' 30' 35' 45'	REDINGOTES et JAQUETTES en drap noir fin	17' 25' 35' 45'	PANTALONS nouveautés d'Elbeuf	12' 15' 18' 25'	HABILLEMENTS complets pour jeunes gens de 12 à 18 ans.		
PARDESSUS nouveauté extra riche	50.55.60.65.	HABITS drap noir fin, doublés soie	25.35.40.48.	GILETS noir casimir fin, toutes formes	5.7. 9.12.	JAQUETTE ou VESTON LE TOUT en drap, pure laine, dispositions variées.		30' 35' 42'
VÊTEMENTS complets haute nouveauté d'Elbeuf	35.45.50.60.	JAQUETTES et VESTONS nouveauté anglaise ou française.	25.32.38.45.	GILETS nouveauté forme vareuse...	6.8.10.12.	HABILLEMENTS complets pure laine, pour enfants de 3 à 8 ans.		6.10.12.
VÊTEMENTS complets nouveauté, armure diagonale ou fantaisie.	55.60.70.80.	PANTALONS satin noir, bonne qualité	10.15.18.22.	LE SÉMAPHORE costume marin, sergé pure laine, écharpe de 3 à 8 ans	18.			

Choix immense de **JAQUETTES ALPAGA** pour hommes et jeunes gens. — Grand assortiment de **COSTUMES COMPLETS** en Coutil et Toile Nationale. Assortiment de **JAQUETTES** et **VESTONS** nouveautés.

RAYON SPÉCIAL POUR VÊTEMENTS SUR MESURE DANS LES 24 HEURES, SANS AUGMENTATION DE PRIX
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.
Comptoirs spéciaux pour la Chapellerie, la Chaussure et la Bonneterie.

Tous les Articles de ces différents Rayons sont Incomparables comme bon goût, qualité et bon marché appréciés depuis longtemps par nos clients.

NOTRE MAISON N'A PAS DE SUCCURSALE

LES ARTICLES NE CONVENANT PLUS SONT ÉCHANGÉS OU REMBOURSÉS

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.
HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES
Accord et réparation. — Vente, échange et location.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION
du Guano du Pérou
99, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS
Seuls Agents en France de la PERUVIAN GUANO C^o LIM^o.
NOUVEAUX CONSIGNATAIRES DU
GUANO DU PÉROU
en vertu du contrat du 7 Juin 1876
VENTE SELON L'ANALYSE
Tarif Réduit.
DÉPÔTS EN FRANCE:
Bordeaux..... MM. JOSEPH CIVRAC et C^o.
Dunkerque..... LASTRADÉ DESCANDÉ et C^o.
Le Havre..... LANGSTAFF EHRENBURG et POLLAK.
Nantes..... L. RUSSELL et GUIROY.
D'autres dépôts seront ultérieurement ouverts.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES
VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
A LA
PEPSINE ET A LA DIASTASE
Agents naturels et indispensables de la
DIGESTION
12 ans de succès
contre les
DIGESTIONS DIFFICILES
OU INCOMPLÈTES,
MAUX D'ESTOMAC,
DYSPEPSIES, GASTRALGIES,
PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES,
AMAIGRISSEMENT, CONSUMPTION,
CONVALESCENCES LENTES,
VOMISSEMENTS...
PARIS, 6, Avenue Victoria, 6
Se trouve dans les principales pharmacies.

Emile ESCUDIÉ,
Sellier Carrossier
Galerie Fontenille, Cahors.
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il est toujours prêt à faire tout ce qui concerne la sellerie, harnachement et carrosserie, et le faisant tout par lui-même, sans le secours d'aucun ouvrier, il peut garantir ses marchandises premier choix et le travail bien fini.

PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!!
prompt et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, répartition exacte du poil par le réparateur TRICARD. — Flacons de 1 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction.
Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris
(Eviter la contrefaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.

PHOSPHATE DE FER
de LERAS, Pharmacien, docteur ès-Sciences.
Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a dépérissement; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle.
Les pilules, poudres, dragées à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de noircir les dents. Le Phosphate de fer soluble de LERAS n'a aucun de ces inconvénients: c'est un liquide clair, limpide, sans goût, ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphaté, principe régénérateur des os. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et tiraillements d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation et fait disparaître la leucorrhée.
Dépôt dans les principales Pharmacies.

ASTHÈME
CIGARETTES INDIENNES
AU CANNABIS INDICA
de GRIMAUT & C^o, Pharmaciens à Paris
Il suffit d'inspirer la fumée des Cigarettes au Cannabis indica, pour faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'envrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie et combattre la phthisie laryngée, et toutes les affections des voies respiratoires.
Dépôt dans les principales Pharmacies.

CAFÉ DE GLANDS DOUX
DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.
Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature: LECOQ ET BARGOIN.
Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

Académie de Médecine
« L'Eau mi-
« nérale d'**OREZZA** ferrugineuse, »
acidule, »
« est la plus riche en fer et en acide carbonique libre. »
Consulter MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale dans le traitement des
GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSE — ANÉMIE
et toutes les maladies provenant de
L'APPAUVRISSEMENT DU SANG
Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES
M^{ME} LINON
FLEURISTE
Galerie de Fontenille
boulevard Nord, à CAHORS.
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

FER BRAVAIS
(FER DIALYSÉ BRAVAIS)
Fer liquide en gouttes concentrées
LE SEUL
EXEMPT DE TOUT ACIDE
Sans odeur et sans saveur
« Avec lui, disent toutes les sommités médicales de France et d'Europe, plus de constipation, ni diarrhées, ni de fatigues de l'estomac; de plus, il ne noircit jamais les dents. »
Seul adopté dans tous les Hôpitaux
Médailles aux Expositions. Guérit radicalement
ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPOUISEMENT,
PÊTES BLANCHES, FAIBLESSE des ENFANTS, etc.
C'est le plus économique des ferrugineux.
Puisqu'un flacon dure plus d'un mois.
BRAVAIS & C^o, 13, rue Lafayette, Paris
ET DANS LA PLUS PART DES PHARMACIES.
(Se méfier des imitations et exiger la marque de fabrique ci-dessus et la signature. (Envoi de la Brochure franco.)

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles.
Se défier des contrefaçons.
PERLES W. GUYON
Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc.
1 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.